

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_010 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZAC RIEUMAS

L'an deux mille vingt deux, le huit février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE.

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022

**N° DEL2022_010 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET ANNEXE ZAC
RIEUMAS**

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif de la zone d'aménagement concertée Eco² Rieumas 2022, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 18 135 906,84 € dont :

9 224 353,42 € en fonctionnement

8 911 553,42 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- | | |
|---|----------------|
| - les opérations de variation de stock entre sections | 8 291 463,42 € |
| - des cessions de terrains | 932 890,00 € |

Total 9 224 353,42 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- | | |
|---|----------------|
| - les études d'aménagement | 41 500,00 € |
| - les travaux d'aménagement et d'équipements publics | 248 500,00 € |
| - les frais divers (insertions, taxes foncières et entretien) | 22 800,00 € |
| - le virement à la section d'investissement | 932 890,00 € |
| - les opérations de variation de stocks entre sections | 7 978 663,42 € |

Total 9 224 353,42 €

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- | | |
|--|----------------|
| - le virement de la section de fonctionnement | 932 890,00 € |
| - les opérations de variation de stocks entre sections | 7 978 663,42 € |

Total 8 911 553,42 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- | | |
|---|----------------|
| - les opérations de variation de stock entre sections | 8 291 463,42 € |
| - le remboursement d'une partie des avances accordées par le budget général | 620 090,00 € |

Total 8 911 553,42 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 11 janvier 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif de la zone d'aménagement concertée Eco² Rieumas 2022, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 18 135 906,84 € dont :

9 224 353,42 € en fonctionnement
8 911 553,42 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY